

Il s'agit ensuite de s'entendre pour constater partout le mal, dénoncer les responsabilités, entourer ceux à qui incombe la répression de cette force morale sans laquelle leur pouvoir reste borné, porter au besoin nos plaintes en haut lieu, fortifier, en un mot, l'action de la loi et décourager ceux qui l'enfreignent. »

Une ligue de l'honnêteté publique s'est formée en France, sous les auspices d'hommes haut placés, appartenant à toutes les opinions, pour protester contre la licence des rues. N'attendons pas qu'il soit nécessaire de créer ici une semblable association. Nos magistrats municipaux n'ont qu'à tenir la main à l'accomplissement de la loi pour que le mal signalé disparaisse. Il suffira nous n'en doutons pas, d'appeler leur attention sur ce point : nous les savons trop soucieux de la bonne renommée de la cité pour qu'ils n'accomplissent pas cette mesure de salubrité morale.

MONSIEUR L'ABBE ESDRAS MONETTE

La mort vient de faire une victime dans les rangs du jeune clergé. Monsieur Esdras Monette, âgé seulement de trente-deux ans, s'éteignait doucement dans le Seigneur, mardi le 12 courant, à l'hospice de Ste-Thérèse. Atteint d'une maladie qui ne pardonne pas, il avait cessé tout travail depuis près d'un an. C'est dans la retraite et la méditation des fins dernières, qu'il prépara son âme à comparaître devant le tribunal du Souverain Juge. Aussi la mort ne le surprit pas ; elle était attendue, au contraire, comme un terme à ses souffrances et comme l'aurore d'une récompense méritée par un court, mais fructueux apostolat.

Monsieur Esdras Monette naquit à St-Jérôme, le 2 mai 1860. Le petit séminaire de Ste-Thérèse lui donna le pain de la science et sut développer en lui les vertus qui faisaient le fonds de son caractère. Arrivé au collège à un âge assez avancé, Monsieur Monette fut du nombre de ces écoliers qui ne démentent jamais les espérances que les supérieurs fondent sur eux. Son influence sur ses condisciples était manifeste, et il ne l'employa que pour faire aimer le bien et pratiquer la vertu.

Séminariste, Monsieur Monette se dévoua à l'enseignement de la jeunesse ; prêtre, il continua à se donner à cette œuvre si chère à son cœur. Dans l'accomplissement de ces pénibles fonc-